

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 29 novembre 2012

17057/12

LIMITE

ECOFIN 1007 UEM 328

NOTE

Origine: Madame Viviane BUYDENS, Auditeur Général des Finances, Administration

Générale de la Trésorerie, Service public fédéral belge

Date de réception: 29 novembre 2012

Destinataire: Monsieur Uwe CORSEPIUS, Secrétaire général du Conseil de l'Union

européenne

Objet: Pièce commémorative de 2 euro à émettre par la Belgique en 2013

Les délégations trouveront ci-joint copie d'une lettre relative au sujet mentionné ci-dessus.

p.j.:

IM/cd 1
LIMITE FR



ADMINISTRATION GENERALE DE LA TRESORERIE

Fonds monétaire

Exp. : Avenue des Arts 30 - 1040 Bruxelles

Conseil de l'Union européenne Monsieur Uwe CORSEPIUS Secretary general Rue de la Loi 175 1048-Bruxelles

Votre courrier du

Vos références

Nos références 1450/0/11 Annexe(s) 2

Objet : Pièce commémorative de 2 euro à émettre par la Belgique en 2013.

Monsieur le Secrétaire général,

La Belgique a l'intention d'émettre en mars-avril 2013 une pièce de 2 euro commémorant le centenaire de la course cycliste "Le Tour des Flandres".

En application du règlement (UE) n° 566/2012 du Conseil du 18 juin 2012, modifiant le règlement (CE) n° 975/98 sur les valeurs unitaires et les spécifications techniques des pièces libellées en euros destinées à la circulation, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint pour approbation, le dessin de cette nouvelle pièce ainsi que sa description.

Conformément à la procédure énoncée au paragraphe 3 de l'article premier decies du règlement précité, j'adresse la même demande à la Commission et à l'Euro Coins Subcommittee.

Copie de ce courrier est transmis par e-mail aux membres du Conseil.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Auditeur général des Finances,

Viviane BUYDENS.

Pour plus d'informations sur votre dessier, veuillez prendre contact avec :

Nadine Generd Fonds monétaire Tél. :+32(0)257/479.52

E-mall: nadlne.jr.genard@minfin.fed.be

be

IM/cd 2 LIMITE FR

Description de la pièce de 2 euro émise à l'occasion du centenaire du Tour des Flandres

Pays émetteur : Belgique

Objet de la commémoration : le centenaire du Tour des Flandres

Description du dessin :

La partie interne de la pièce représente un coureur cycliste sur une carte de Belgique détaillée en provinces et dont les provinces des Flandres orientale et occidentale sont mises en évidence. L'inscription « De Ronde van Vlaanderen » entoure le cycliste par le haut. Les années 1913 et 2013 sont indiquées à sa gauche. Le différent du commissaire des monnaies et la marque monétaire de Bruxelles, une tête casquée de l'archange Michel, figurent sous celles-ci. L'indication de nationalité « BE » se trouve sous la représentation du cycliste.

L'anneau externe de la pièce représente les douze étoiles du drapeau européen.

Volume d'émission : 2 millions de pièces.

Date d'émission: mars-avril 2013.

